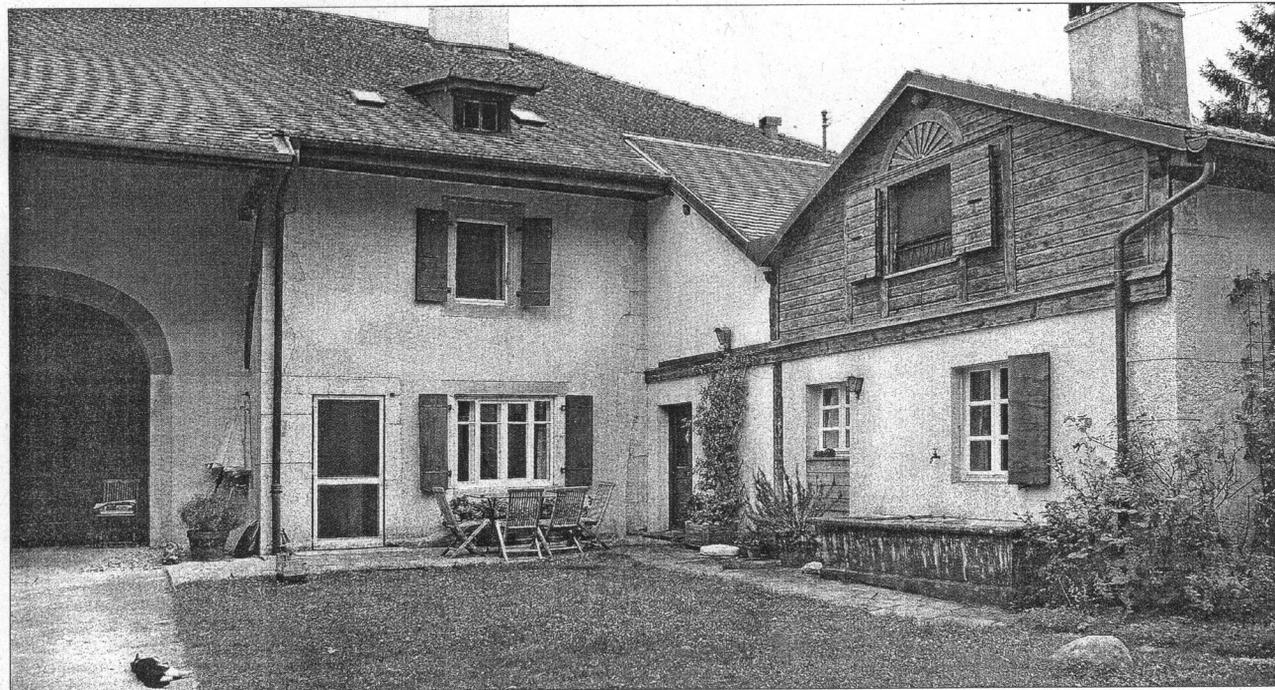


La propriété de la place Longemalle sera transformée pour faire place à dix-sept appartements en PPE. Le projet est mis à l'enquête publique.

Eysins Immeuble Minergie P-Eco: première romande



L'actuelle ferme va être rénovée et agrandie tout en gardant son style typiquement vaudois. Les constructions annexes seront démolies pour faire place à un petit immeuble. Le grand arbre continuera à orner la place de la nouvelle résidence dénommée l'*Habitat du Tilleul*. Nathalie Racheter

La réalisation d'un bâtiment comprenant 17 logements en PPE, ainsi qu'un garage souterrain de 33 places, à la place Longemalle 2, est mis à l'enquête publique jusqu'au 8 septembre.

La ferme typiquement vaudoise, va être rénovée et agrandie. Un petit bâtiment viendra s'y ajouter. Il comprendra un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage, des combles et des sur combles. Les appartements vont du 3 pièces et demie au 7 pièces et demie. La particularité de ce projet,

élaboré par le bureau d'architectes ATBA à Genève, réside dans le fait qu'il s'agit de la première habitation collective répondant au label Minergie P-Eco de Suisse Romande.

Santé et environnement: critères privilégiés

Ce label est ce qu'on peut faire de plus exigeant en termes de construction durable et écologique. En plus des critères du label Minergie qui définit six exigences de base, Minergie P exige une conception du bâtiment cohérente orientée vers

une basse consommation d'énergie.

Ce nouveau standard fixe des critères en matière de confort, de rentabilité et d'esthétique. Sont principalement pris en compte: les besoins spécifiques de puissance thermique, de chaleur pour le chauffage, l'indice pondéré de dépense d'énergie, l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment et les appareils électroménagers. Ce standard doit viser une consommation d'énergie encore plus basse que le standard Minergie.

Minergie-Eco est un complément au niveau de la construction, qui doit être saine et écologique.

Par rapport à la santé, l'éclairage naturel doit être optimisé, les nuisances sonores réduites, la concentration de polluants dans l'air provenant des matériaux de construction minimisée. Les matériaux utilisés doivent avoir de faibles nuisances pour l'environnement et être pouvoir être facilement éliminés.

MARIE-LÉA COLLARDI
collardi@lacote.ch

Standards exigeants

Il existe trois standards pour les constructions: Minergie, Minergie-P et Minergie-Eco. Chacun amène un complément d'exigences à l'autre. Des exigences qui concernent le développement durable, la dépense d'énergie, les matériaux, la santé, etc. www.minergie.ch